



## **CULTURE EN DANGER :** **En pleine crise, le gouvernement s'obstine à ne pas** **recevoir les organisations représentatives des salariés** **artistes et techniciens**

Une semaine après les fortes mobilisations des professionnel-le-s du spectacle du 15 décembre, et au lendemain de l'audience du référé liberté du Conseil d'Etat, le premier ministre a invité, en présence de la ministre de la culture, une partie des organisations d'employeurs, accompagnées d'un des opérateurs et d'un metteur en scène certes connu mais n'ayant aucun mandat.

Une rencontre est également organisée entre des employeurs et un expert du monde médical.

A Paris, place de la Bastille, comme dans toutes les régions, les artistes, technicien-ne-s intermittent-e-s du spectacle, les autrices et auteurs formaient l'immense majorité des participants aux rassemblements massifs : quel respect leur témoigne le gouvernement en ne recevant que des directeurs ?

Aucune organisation syndicale n'est invitée au prétexte qu'il ne sera question que des jauges pour une possible réouverture, ce qui serait du ressort des directions. Il s'agit pourtant du devenir de la santé, des emplois et de l'activité de dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs que nous représentons : les salarié-e-s permanent-e-s ou artistes et technicien-ne-s intermittent-e-s du spectacle, les autrices et auteurs !

Il ne suffira pas d'obtenir une semi-réouverture, par décision du conseil d'État ou par une négociation avec le gouvernement.

Tout le monde a compris que l'activité de 2021 ne sera pas normale, que la reprise totale soit retardée de mois en mois, voire toute l'année, ou que l'impact de la crise se fasse ressentir pour longtemps, en raison des retards de programmation dans les lieux de spectacle et les salles de cinéma.

Nous exigeons un plan de sauvegarde qui ne laisse « personne sur le bord du chemin » !

Il faut obtenir un large soutien financier pour permettre les résidences et les répétitions afin de préparer les spectacles et générer des contrats de travail pour toutes celles et tous ceux qui sont empêchés de travailler, parfois depuis le printemps. Nous avons fait des propositions dans ce sens : nous voulons travailler, en retrouvant le public maintenant ou en préparant son retour.

Il faut obtenir une protection sociale couvrant toutes les personnes précaires avec la garantie de tous les droits sociaux : prolongation de « l'année blanche » pour les intermittents du spectacle en tenant compte de la période d'interdiction de travailler (qui dure largement au-delà du 1er septembre 2020), accès aux congés maternité/ maladie, soutien à la médecine du travail, aux congés spectacle, à la protection complémentaire ...

Nous appellerons à nouveau nos professions à manifester leur colère et à soutenir toutes ces revendications dès le mois de janvier !

Paris, le 22/12/2020.